

Echo

18^e Année. — N° 208 — Octobre 1920

Journal mensuel.

Ligue Patriotique des Françaises



Lauréat de l'Académie Française

ECHO	Un An	4 fr.
ECHO et PETIT ECHO (Echo collectif)	Un An	5 fr.
ECHO, Supplément des JEUNES et PETIT ECHO	Un An	7 fr.
Supplément des JEUNES	Un An	2 fr. (Conditions spéciales par quantités.)

Secrétariat-Central ouvert tous les jours de 9 à 11 h. 1/2 et de 2 à 6 h., 368, rue Saint-Honoré, PARIS (1^{er}). — Téléph. : Central 12-00

Le Cardinal AMETTE

La mort du cardinal Amette est un grand deuil pour Paris, la France et l'Eglise. Elle est aussi pour la Ligue une profonde douleur.

Le cardinal Amette jouissait d'une autorité incontestée, d'un prestige « dont lui-même ne mesurait pas toute l'ampleur ». La Presse, de quelque nuance que ce soit, se plaît à faire l'éloge de ce Pontife si pieux, si digne et si équilibré dans toutes ses belles facultés; de ce Pasteur si bon, si éloquent, si modeste; de ce Père si passionnément dévoué aux âmes, aux œuvres, aux associations de son diocèse.

La Ligue est là pour l'affirmer, car souvent le Cardinal n'allait-il pas au-devant des désirs non encore exprimés en s'offrant à présider ses réunions, ses cérémonies, ses pèlerinages; s'interposant aussi pour soutenir ses intérêts en toutes circonstances.

Hier, c'était à Rome que, dès sa première audience, Son Eminence voulut présenter la Présidente Générale et la Secrétaire Générale au Saint-Père, et insister sur les services que la Ligue s'efforce de rendre au clergé, ainsi que sur son entière obéissance à l'Episcopat.

Quelques mois auparavant, c'était au Conseil-Central que, se faisant nommer toutes les Présidentes Départementales, Son Eminence sut dire à chacune le mot aimable et plein d'à-propos dont Elle avait le secret.

C'était à Montmartre, l'année précédente, à la « Journée des Mères » organisée par la Ligue, que le Cardinal lut une Consécration délicatement composée par lui à cette occasion.

Et n'est-ce pas à toutes les journées de supplications de la Ligue, pendant la guerre, à Montmartre, à Sainte-Clotilde, à Notre-Dame et à Notre-Dame des Victoires, combien de fois! que le bon Cardinal voulut assister et tint toujours à remercier, à soutenir les courages, à donner la parole de foi et d'espérance.

C'est pendant la guerre aussi que Son Eminence s'astreignit au travail de la revision des Statuts de la Ligue, et, qu'après avoir consulté les Evêques des diocèses où elle existe, tenu compte de leurs desiderata, il les établit définitivement, d'accord avec le Conseil-Central.

A Lourdes aussi, l'Archevêque de Paris présida des séances de Congrès et, dans l'hiver de 1912, il avait voulu associer la Ligue à sa campagne contre le travail de nuit des boulangers comme en 1915. Il lui confia la propagande pour la Consécration des familles au Sacré-Cœur.

Son Eminence aima à venir au Secrétariat-Central, à y prier dans notre petite chapelle...

N'avait-Elle pas, du reste, voulu bénir Elle-Même la maison de la Ligue et ses bureaux, à leur réinstallation, le 30 juin 1907, et redire que, par notre titre, nous proclamions bien haut qu'il ne peut y avoir de vraie patrie française, sans l'union de la France avec l'Eglise. Oh! cette complète union, ratifiée par des actes, combien Son Eminence l'a ardemment souhaitée.

C'est du haut du ciel que le Vénéré cardinal Amette contempera le règne de paix qu'Il a si magnifiquement contribué à préparer.

M. FROSSARD.

Grand Jubilé de Sainte-Marguerite-Marie à Paray-le-Monial

Ce Jubilé pourra se gagner à cinq époques différentes :

Du 8 au 24 octobre 1920; du 20 avril au 5 mai 1921; du 20 mai au 5 juin 1921; du 1^{er} au 15 août 1921; du 2 au 17 octobre 1921.

Conditions : Trois visites à la Chapelle de la Visitation et trois visites à la Basilique (elles pourront être faites le même jour), confession et communion en vue du Jubilé, confession pouvant être faite ailleurs qu'à Paray-le-Monial; enfin un jour de jeûne dans l'un des huit jours qui précèdent les visites et la communion, et une prière à l'intention du Souverain Pontife.

PREMIÈRE PÉRIODE DU JUBILÉ
(8-24 Octobre 1920)

La fête de Sainte Marguerite-Marie, 17 octobre, sera préparée par une neuvaine de prédications, qui seront données par le R. P. Baron. Cette neuvaine commencera le vendredi 8 octobre.

Au début de la neuvaine aura lieu le baptême solennel d'une cloche qui portera le nom de la Sainte et qui est destinée au campanile même de la chapelle des Apparitions.

Pour la fête du 17, office pontifical à 10 heures. — Allocution de S. E. le Cardinal de Lyon.

Le soir, à 2 heures et demie, allocution de Mgr Berthoin, évêque d'Autun, — puis procession à travers le jardin de la Visitation et l'enclos des Chapelains.

Un pèlerinage du diocèse de Beauvais, sous la présidence de Mgr Le Senne, est annoncé pour le 17 octobre.

Du 22 au 24 octobre, un triduum de prédications sera donné par le R. P. Anizan, l'apôtre bien connu du Sacré-Cœur.

PRESSANT APPEL

Dans notre prochain numéro nous mettrons nos Ligueuses au courant de tout ce que les Dames italiennes de l'Union des Femmes Catholiques font pour empêcher la loi sur le divorce de passer dans leur pays. Leur présidente, la marquise Patrizi, me demande le secours de nos prières et de nos sacrifices. De tout cœur, je les lui promets nombreux, au nom de toutes les Ligueuses, sûre qu'elles répondront généreusement à cet appel en faveur d'une cause si importante.

Vicomtesse de VÉLARD.

La Mission de la Mère

L'Action Populaire de Reims fera paraître, en octobre, quelques causeries morales réunies sous ce titre: « Les Devoirs de demain » (1). Adressées à de jeunes travailleuses par un conférencier qui connaît admirablement leur milieu et notre époque, ces causeries peuvent être utiles à toute jeune fille, se préparant au mariage ainsi qu'aux épouses et aux mères. Nous sommes heureux d'avoir été autorisés par l'Action Populaire à faire paraître dans l'ECHO l'une de ces Conférences, avant leur publication en volume.

MESDEMOISELLES,

La puissance de l'instinct maternel qui, dans le règne animal, entretient la perpétuité de l'espèce, est un spectacle vraiment saisissant. Qui de nous ne s'est senti ému quand il lui a été donné d'observer avec quelle sollicitude la femelle nourrit sa progéniture, avec quelle vigilance elle la garde, avec quelle intrépidité sa faiblesse s'interpose à la moindre alerte pour la garantir de tout danger! Cependant, si admirable que soit cette loi de la nature, elle perd de sa grandeur du fait qu'elle reste subordonnée à la transmission même de la vie: aussitôt que les petits peuvent, en effet, se suffire à eux-mêmes, nous voyons le lien qui les unissait à la mère se rompre d'un coup et le sens de la conservation individuelle reprendre brusquement le dessus.

(1) Les Devoirs de Demain. Adresser les commandes à M. l'Administrateur de l'Action Populaire, 51, rue Saint-Didier, Paris (16^e). — Prix net: 2 fr. 50 franco.

Voici les titres des causeries: Le Rosaire des heures féminines. Les Fiançailles. Le Mariage. La Maternité. La reprise du Mari. La Mission de la Mère. Le sens de la Souffrance. La grande épreuve du Délaissement. La récompense de l'Effort.

L'ol P 142

La tâche maternelle : former un homme. — Chez l'être humain, marqué à l'effigie spirituelle, la loi se retrouve également, mais élargie, perfectionnée, rehaussée en quelque sorte de toute la noblesse qui sépare l'individu raisonnable de la brute. L'instinct se mue en sentiment; ce qui n'était qu'une impulsion passive devient une affection réfléchie, capable d'embrasser, non plus seulement un corps sensible, mais une âme immatérielle. Empruntant à son objet un caractère auguste et durable, l'amour maternel domine le cours des années, et sans subir jamais l'affaiblissement de l'âge, il continue à voir, dans l'homme fait, la faiblesse qui a besoin de son dévouement. Gloire à la Providence qui a créé sur un modèle aussi touchant le cœur de la femme ! bénie soit-elle au nom des mères elles-mêmes, dont elle a comblé la plus haute aspiration ! bénie soit-elle pour les enfants à qui elle a ménagé ainsi, au milieu des rudes épreuves de l'existence, un refuge toujours certain !

Je voudrais aujourd'hui, Mesdemoiselles, vous entretenir quelques instants de ce rôle admirable assigné à la mère par la bonté divine. Quand nous aurons médité ensemble sur son action vivifiante, sur les sacrifices nécessaires pour mener à bonne fin ce long et douloureux enfantement qu'est la formation d'un homme, vous vous rendrez compte que cette tâche — qui sera la vôtre demain — est plus ardue encore que la conquête de l'époux dont je vous parlais la dernière fois. Mais, loin de vous décourager devant cette nouvelle vision d'heures graves et difficiles, quelles qu'en soient les joies passagères, vous puiserez dans la beauté de l'œuvre à accomplir un surcroît d'énergie, et, vous inspirant de l'exemple de celles qui vous ont élevées, vous prendrez la résolution de vous dévouer, vous aussi, au bonheur de vos enfants.

Premières joies, premiers devoirs.

— La jeune mère n'a pas plus tôt mis son poupon au monde que celui-ci exerce sur elle un véritable droit de réquisition. De ses mains encore impuissantes il la cherche, il la retient, il lui fait une douce violence ; ses lèvres pressent avidement le sein qui doit lui dispenser la nourriture ; ses yeux à peine ouverts réclament la protectrice ; ses pleurs ne se séchent que lorsqu'elle le soulève et le couvre de baisers. Pendant de longs jours, durant des mois entiers, il ne connaît ainsi du monde extérieur qu'un seul et même être dont la présence provoque chaque fois dans ses sens une manifestation nouvelle de vie. Telle est la première révélation du pouvoir de la mère : dès l'origine elle apparaît la préférée, et au cours de cet heureux apprentissage de sa mission, personne n'est maître de lui ravir sa joie ; son nouveau-né lui appartient tout entier ; nulle crainte de partage, nul souci d'obstacles contre son amour.

Si pur est le rayonnement de cette jeune gloire que nous demeurons interdits devant le cas de ces créatures anormales qui, par soif de plaisirs et crainte de sujétions, ou par un culte idolâtre de leur beauté, restent sourdes à la voix de la nature et refusent de nourrir elles-mêmes leur enfant. Quelle honte à s'abaisser ainsi au-dessous de l'animal privé de raison ! Ces femmes peuvent-elles ne pas ressentir l'aiguillon d'une sainte jalousie à la pensée que, dans les bras d'une autre, leur petit ne les connaît pas ? Elles ne comprennent donc pas que le lait venu de leur sein aurait été pour lui comme l'apport d'une seconde vie, le pénétrant en quelque sorte de leur substance, et accroissant en même temps leur propre ardeur de maternité ? Quel nom faut-il donner à une indifférence aussi monstrueuse ? est-ce seulement l'absence totale de jugement ou plutôt la sécheresse affreuse du cœur ?

L'éveil de la personnalité... et des mauvaises tendances. — Mais voici que

chez le bébé une vie plus intense se révèle. Mille symptômes, mille indices que la mère seule a notés chaque jour au passage annoncent que l'âme va bientôt sortir de sa torpeur. Les yeux et les fossettes commencent à sourire ; les petits pieds s'agitent dans un frémissement impatient de prendre contact avec le sol ; des sons encore confus, mais qui ne sont déjà plus des vagissements, s'échappent des lèvres roses ; puis l'articulation du langage se forme comme par enchantement, et le jour vient où vous entendez, avec votre mari, la bouche mignonne proférer distinctement deux noms : le vôtre, le sien. Quelle allégresse, quel ravissement !... De nouveaux jours s'écoulent amenant de nouvelles surprises ; le progrès s'affirme ininterrompu, et certain matin, sans que vous ayez prévu l'événement aussi proche, vous vous trouvez avoir devant vous un bébé à la personnalité très accusée, campé droit sur de gros mollets.

Cette période d'éveil d'un jeune être à la vie est une suite de délices pour la mère, mais elle lui crée aussi des obligations. Si l'heure de la formation intellectuelle de l'enfant n'a pas encore sonné, le temps n'est déjà plus où le souci d'entretenir son existence purement physique constituait le seul devoir. Vous êtes fières, et je le comprends, de voir votre trésor si beau, si robuste, si développé pour son âge ; sachez toutefois apercevoir aussi, au travers de l'enveloppe gracieuse, les petits défauts, les imperfections, les mauvaises tendances qui s'annoncent déjà en germe, et ayez le courage de les combattre, de les redresser, de les punir. La répression, ne l'oubliez pas, est à la base de l'éducation, et l'heure de celle-ci commence du jour où se révèlent les premières manifestations de la conscience, si imprécises encore soient-elles. Vous répudierez donc la faiblesse coupable qui admire chez les tout petits les malices les plus répréhensibles, se pâme devant leurs mines suffisantes ou sournoises, excuse leurs velléités de révoltes. Vous corrigerez tous ces travers avec la sévérité qui convient, vous souvenant que votre fermeté d'aujourd'hui prépare la voie de demain, pour vous d'abord dont l'autorité, affirmée dès le début, sera plus tard tout naturellement reconnue, aussi pour votre enfant qui, ayant pris de bonne heure l'habitude de la vertu, se sentira plus fort quand il se trouvera aux prises avec les difficultés de la vie.

L'éducation de l'être spirituel.

— L'âge de raison est décidément venu, heure solennelle où l'âme reçoit comme une cire chaude l'empreinte qui lui est donnée. C'est à vous encore, mères de famille, qu'est réservé le grand honneur d'apposer votre sceau sur cette substance neuve, de telle sorte qu'elle soit marquée de façon indélébile pour le bien. Les années pourront voiler l'impression, la recouvrir peut-être d'une patine qui obscurcira le dessin et en détruira le relief ; n'importe, si le burin a fait son œuvre, s'il a été appliqué d'une main sûre, le signe réapparaîtra un jour, et votre effort ne sera pas perdu. Songez au caractère sublime de votre mission, vous qui allez graver une âme pour le temps et pour l'éternité !...

Cette éducation de l'être spirituel, invariablement inspirée par l'amour tout en s'appuyant sur l'autorité, doit revêtir une triple forme : l'instruction, la surveillance, l'exemple. En premier lieu, enseigner, ouvrir les yeux avides de voir à la lumière de la vérité ; puis maintenir le champ libre autour de cette lumière, écarter d'elle avec soin tous les obstacles, afin qu'elle puisse baigner, réchauffer de ses rayons la raison et le cœur ; enfin la faire pénétrer, la faire goûter, la faire aimer, et à cette fin témoigner, par votre soumission et la dignité de votre conduite, qu'elle mérite d'être acceptée comme le principe, la règle des pensées et des actes, voilà pour chacune de vous

la vocation, que dis-je ? le sacerdoce auquel vous êtes appelées.

L'instruction religieuse. — Quelle est, de façon précise, l'instruction qu'il appartient à la mère de donner ? S'agit-il seulement de cette formation première de l'intelligence consistant en une initiation aux connaissances élémentaires, en une préparation à l'activité féconde qui devra se déployer, un jour, dans le domaine matériel ou les spéculations les plus diverses ? Sans doute cela est nécessaire : comme le corps, la pensée a besoin d'être nourrie dès le commencement. Mais il y a aussi l'âme raisonnable et sensible qui attend les premières leçons. Avant la matière, avant l'esprit même, elle a droit d'être servie, car ses aspirations sont infinies et, malgré qu'elle soit fille d'un roi, son indigence est extrême. Qui s'occupera d'elle ? qui lui parlera, lui fera prendre conscience de sa dignité, de sa grandeur ? qui lui révélera son origine, sa destinée ? C'est vous. O tableau gracieux, aperçu tant de fois et toujours revu avec une émotion nouvelle, de la jeune femme qui, son enfant sur ses genoux, trace avec la petite main le signe du salut et fait répéter aux lèvres pures le nom de l'Enfant divin ! Chaque parole passe d'une bouche à l'autre, et, comme un écho fidèle, la première prière se compose naïve, pleine de foi, terminée par l'offrande d'un cœur innocent. Louanges vous soient rendues, mères chrétiennes, qui avez entendu l'appel du bon Maître et Lui avez conduit ses préférés !

Mais ce n'est pas assez d'avoir donné à Dieu les prémices du cœur de votre enfant ; vous n'avez pas fini d'instruire son âme. Pour qu'elle vive pleinement de son principe, elle a besoin de connaître les vérités éternelles de la religion et d'apprendre cette grande loi du Devoir, expression de la Volonté sainte, qui devra inspirer sa conduite et commander ses résolutions. Parlez donc, enseignez, ne vous lassez pas de redire qu'au-dessus de tous les biens périssables, au-dessus de la vie même, il faut placer l'amour divin et le culte de la vertu qui en est le symbole. Versez abondamment dans cette jeune conscience le lait de vos croyances pour qu'elle s'en pénètre et s'en rassasie à jamais !

(A Suivre.)

Vers la R.P.S.

La question de la « répartition proportionnelle scolaire » a été posée récemment devant le Sénat, au cours de la discussion du budget.

Plusieurs catholiques présentèrent l'amendement suivant à l'article qui augmente de 7 millions le crédit pour les bourses nationales.

Lorsqu'un candidat après avoir subi avec succès le concours pour l'obtention des bourses, sera désigné pour en recevoir une, ses parents auront la faculté de préciser à quel établissement public ou privé ils désirent confier leur enfant.

S'ils choisissent un établissement privé, il leur sera alloué une subvention d'études équivalente à la somme que coûte à l'établissement public correspondant l'entretien d'un boursier.

C'était le principe de l'égalité des familles en face du budget de l'instruction publique, c'était la liberté complète au choix de l'établissement d'instruction, c'était la parité des deux enseignements public et privé et, par conséquent, la liberté d'enseignement dans toute son ampleur qui étaient ainsi demandés au Sénat.

Evidemment, le Sénat a voulu maintenir à l'Université le monopole budgétaire, il a repoussé par 188 voix contre 78 cet amendement. Ses auteurs d'ailleurs s'attendaient à ce résultat sachant bien qu'au Sénat l'esprit nouveau qui a soufflé des tranchées n'a pas assez pénétré.

Mais leur intervention n'aura pas été vaine. La question de la R. P. S. est maintenant nettement posée devant le Parlement. Pour qu'elle y fasse des progrès qui la conduiront un jour à la victoire, il faut que l'opinion publique l'appuie énergiquement auprès des élus ; et pour cela, il faut former cette opinion, en montrant au pays tout entier la légitimité, la nécessité, l'urgente nécessité de la R. P. S. Nos Comités sauront éclairer sur ce point leurs adhérentes.

**

Voici en quels termes, Mgr l'évêque d'Autun, prescrivant une quête au profit des Instituteurs chrétiens, réclamait récemment de la R. P. S.

« En rigoureuse justice, déclare Mgr Berthoin, nos écoles catholiques ne devraient pas avoir besoin pour vivre de recourir aux aumônes des fidèles. Rien de plus facile à faire comprendre. L'éducation chrétienne est un droit absolu des enfants baptisés. Ce droit, ils ne peuvent pas le faire valoir par eux-mêmes ; mais Dieu en impose le respect à leurs parents de tout le poids de son autorité souveraine. Et les parents chrétiens, pour s'acquitter de ce devoir qui lie rigoureusement leur conscience, ne devraient pas avoir à s'imposer une dépense nouvelle, une dépense que ne supportent pas les autres parents. Leur participation à toutes les charges qui pèsent sur leurs concitoyens devrait leur assurer la possibilité d'élever leurs enfants conformément à leurs croyances. — La simple raison suffit à l'établir. Si tous les citoyens sont égaux devant l'impôt, s'ils paient d'une manière égale l'impôt de l'or et l'impôt du sang, ils doivent participer d'une manière égale aux avantages qui sont procurés par l'impôt. Pourquoi les uns n'ont-ils rien à payer pour avoir l'école de leur choix, pendant que les autres doivent soutenir de leurs deniers celle qui seule répond à leur conscience ? D'où vient cette différence ? La justice et l'égalité demandent ou bien qu'aucune école ne soit rétribuée sur les ressources provenant de l'impôt, ou bien que toutes le soient proportionnellement au nombre de leurs élèves. Les parents devraient avoir tous ou bien les mêmes charges ou bien les mêmes avantages. C'est là un principe lumineux comme le bon sens et dont l'évidence s'impose à toute âme droite, honnête, qui ne se laisse pas aveugler par les sophismes de l'irréligion ».

**

En attendant que le vote d'une loi nous donne la R. P. S., sachons profiter de tout ce que nous accorde la législation actuellement en vigueur.

Réclamons des *Conseils municipaux* des secours pour les indigents fréquentant les écoles libres, et des *Offices départementaux* des subventions d'entretien pour les pupilles de la nation qui suivent les cours de ces mêmes écoles. Nous le pouvons :

La R. P. S. communale

Nous en avons parlé longuement dans l'*Echo* de mars 1920. Signalons une réponse nouvelle du ministre de l'Instruction publique.

— M. Dubois de la Sablonnière, député de la Mayenne, avait posé à ce ministre, le 4 mars, la question suivante :

1° Un Conseil municipal peut-il décider que tous les enfants de la commune, élèves des écoles primaires publiques et privées, recevront gratuitement les fournitures scolaires ?

2° L'approbation préfectorale peut-elle être refusée à la délibération votant le crédit nécessaire à l'exécution de cette décision ?

— Le ministre a répondu : (*Officiel du 17 mars*) :

D'après la jurisprudence des ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, confirmée par des arrêts du Conseil d'Etat, les Conseils municipaux peuvent valablement voter des crédits destinés à l'attribution des fournitures

scolaires aux élèves indigents de la commune, à la condition qu'aucune distinction ne soit établie entre les élèves des écoles privées et ceux des écoles publiques ; dans ce cas, en effet, les crédits dont il s'agit n'ont pas le caractère d'une subvention détournée aux écoles privées.

— Voilà donc qui est définitivement entendu : le gouvernement, après le Conseil d'Etat, proclame le droit des enfants pauvres des écoles libres, et interdit aux préfets de s'y opposer.

Subventions d'entretien aux pupilles

Voici, ce que vient de voter l'*Office National*, qui est chargé d'interpréter la loi et les règlements concernant les pupilles de la Nation :

« En cas d'insuffisance de ressources, l'Office national rappelle que les Offices départementaux peuvent accorder des subventions d'entretien aux pupilles de la nation pour tous les établissements où se font des études primaires et des équivalences de bourses, conformément aux conditions fixées par les lois et les décrets, pour tous les établissements où se font les études secondaires. »

Cette décision élargit la pratique que voulait imposer le ministère de l'Instruction publique.

Sous prétexte que l'enseignement public primaire est gratuit, il prétendait refuser aux pupilles tout secours pour leur instruction primaire et ainsi mettre les familles dans l'alternative d'avoir l'enseignement gratuit dans une école laïque ou de payer pour leurs enfants dans une école libre.

Avec la nouvelle décision de l'Office national, il n'en sera pas ainsi. Si les familles désirent envoyer leurs enfants dans une école primaire libre, elles pourront obtenir pour cela des secours.

« Sans doute, écrit M. Guiraud dans la *Croix*, cette décision de l'Office national est enveloppée de certaines restrictions imposées par notre injuste législation scolaire ; il n'est question que de subventions d'entretien, ce qui semble exclure les frais d'écologie, mais ce qui assure des secours pour les fournitures scolaires et, s'il y a lieu, pour les frais de pension et de demi-pension dans des écoles primaires supérieures. Malgré ces réserves, les familles des pupilles de la nation qui voudraient envoyer leurs enfants, filles et garçons, dans des écoles libres pourront se servir de la décision de l'Office national pour obtenir des secours des Offices départementaux. »

Si, par hasard, quelque Office départemental les leur déniait dans la pratique, qu'elle n'hésite pas à faire appel à la juridiction suprême de l'Office national, chargé non seulement d'interpréter la loi et les règlements concernant les pupilles, mais encore d'en assurer la juste et loyale application. »

Nos Cartes Postales

Demandez au Secrétariat-Central la collection de cartes postales « Les Saintes de France » avec texte de M. Georges Goyau.

N° 1. Ste Clotilde. — 2. Ste Germaine Cousin. — 3. Ste Radegonde. — 4. Ste Colette. — 5. Ste Geneviève. — 6. Ste Solange. — 7. Ste Chantal. — 8. Ste Jeanne d'Arc. — 9. Ste Odile.

Le Sacré-Cœur au Vitrail, relief artistique, à sa place réservée au foyer chrétien. Son pendant, est la **Vierge à l'Enfant**, dont l'attitude et les coloris sont de la plus heureuse inspiration.

Envoi franco en gare contre mandat de **15 fr.** pour chaque plaquette, adressé au Secrétariat de la Ligue, 368, rue St-Honoré, Paris.

LETTRE DE POLOGNE

Depuis qu'elle a été reconstituée, la Pologne se débat dans des difficultés sans nombre ; le danger est à la fois pour elle à l'intérieur et à l'extérieur. A l'extérieur, car sans frontières naturelles, elle est entourée d'ennemis ; à l'intérieur un violent désaccord règne à tous les étages de la société entre les anciens sujets russes, allemands et autrichiens. Seule une armée forte pourrait lui donner la sécurité nécessaire pour s'organiser ; mais, là aussi, hélas ! presque tout est à créer. Si les soldats sont nombreux, solides, le matériel est encore insuffisant, et surtout les chefs manquent complètement. Et c'est dans ces conditions que la Pologne s'est vue envahir par l'armée rouge, qui, non contente de dévaster les campagnes, de piller les villes, de semer sur son passage la ruine et la mort, voulait encore imposer aux Polonais les beautés du régime soviétique.

Au milieu de tant de dangers, menacée par tous ses voisins, sans union intérieure, envahie par des hordes sans nombre, il semble que la Pologne devait périr. Mais elle s'est souvenue de Celui qui commande au ciel et sur la terre : d'ardentes supplications se sont élevées de tous les points de l'Etat et, le mois dernier, les évêques de Pologne demandaient à ceux du monde entier, et spécialement aux évêques de France, de prier et de faire prier leurs fidèles. En même temps, la Comtesse Wodzicka, présidente de l'Union des femmes catholiques de Cracovie, demandait instamment à la Ligue Patriotique des Français des prières pour la Pologne. « Vous voyez — écrivait-elle — comme l'heure est grave pour nous. Unissons nos prières et que sainte Jeanne d'Arc intercède aussi pour nous ! »

S. E. le cardinal Amette et plusieurs évêques ordonnèrent des prières publiques ; toute la France chrétienne répondit à leur appel et, à Lourdes, pendant le pèlerinage national, la supplication qui fut répétée le plus souvent au cours des processions fut celle-ci : « Notre-Dame de Lourdes, sauvez la Pologne ! » Chacun oubliait ses maux personnels pour ne songer qu'au péril qui menaçait la nation amie.

Dieu pouvait-il rester sourd à tant de supplications ? Non, « *Gesta Dei per Francos* », c'est alors que la France est intervenue ! Et par la voix de ses officiers détachés en Pologne, elle a dirigé les efforts de l'armée polonaise, elle a conseillé la manœuvre qui devait la conduire au succès.

Une fois de plus elle s'est dressée devant la barbarie envahissante, en disant : « Tu ne passeras pas ». Et, en agissant ainsi, la France n'a pas seulement libéré la Pologne, mais toute l'Europe qui aurait pu être à même d'expérimenter ce que l'avenir rouge appelle « les bienfaits du régime Bolchevik ».

Pour en apprécier toute l'horreur, il faut avoir, comme nous, suivi avec anxiété, jour par jour, l'avance de leurs troupes, véritable ramassis de moujiks, mongols, ... chinois ; il faut avoir entendu décrire, par des témoins oculaires, les exploits de ces brutes, prêtes à toutes les besognes, sauvages plus près de la bête féroce que de l'homme. Qui peut mieux les dépeindre que ce trait choisi entre mille ? Dans un combat partiel, un soldat polonais blessé à la jambe étant tombé de cheval, cinq bolcheviks se précipitèrent sur lui pour le mordre à la figure et l'achever sous leurs dents !

Aussi les Ligueuses ne sauraient-elles trop remercier Dieu d'avoir évité à la Pologne un désastre qui aurait été pour nous si gros de conséquences : qu'elles Lui demandent de continuer à bénir les efforts de l'armée polonaise pour la complète libération de leur patrie !

DOCUMENTATION

1° En France.

La Semaine sociale de Caen

La « Semaine sociale de France » a tenu à Caen, du 2 au 7 août, sa douzième session.

Son succès a été très grand : encouragée par une lettre du cardinal Gasparri, écrite au nom du Souverain Pontife, honorée de la présence du cardinal Amette et de NN. SS. les évêques de Bayeux et d'Arras, elle a groupé plus d'un millier d'auditeurs.

La « Semaine sociale » étudiait spécialement cette année le problème de la production. Il nous est impossible d'en donner même un résumé. Mais, la Ligue se préoccupant spécialement des questions familiales, signalons deux cours où ces questions furent traitées.

a) — La famille nombreuse devant la loi française fut le sujet abordé par M. Duval-Arnould. Après avoir rappelé les premiers essais de réforme tentés récemment en matière d'assistance et de lois fiscales, il avoue que ce qui reste à faire est immense. Et voici son programme : vote familial, d'abord ; puis, réforme du Code civil sur les testaments et le partage obligatoire ; problèmes du logement, du service militaire ; question des allocations à la famille nombreuse, même non indigente, considérée comme créancière de la nation...

b) — Dans son cours sur le « sursalaire familial », M. Deslandres fit l'histoire d'une initiative patronale, qui a pour but d'alléger les charges de famille et d'encourager la natalité.

Des patrons (d'une même industrie, ou d'une même ville, ou d'une même région) se groupent donc pour former une « Caisse de compensation », destinée à donner des allocations aux familles nombreuses de leurs ouvriers. Cette Caisse est alimentée par l'ensemble de ces patrons qui y font des versements proportionnels soit au nombre de leurs ouvriers, soit au chiffre des salaires, soit aux heures de travail. De la sorte, la charge de payer des allocations aux familles nombreuses ne pèse pas sur tel patron qui emploie des ouvriers ayant de nombreux enfants plus que sur tel autre qui emploie des célibataires ; mais elle pèse sur tous également — ou, plus exactement — proportionnellement à l'importance de leur maison.

L'idée, née à Grenoble en 1918, a déjà suscité de nombreuses réalisations. On compte aujourd'hui une trentaine de caisses, dont certaines sont extrêmement importantes : par exemple, Rouen, 19 établissements et plus de 100 millions de salaires ; Lyon, 450 établissements et plus de 300 millions de salaires ; Paris, deux caisses dont une avec 500 établissements, elle a versé, pendant sa première période de fonctionnement (mars-juin 1920), 4.115.014 francs à 39.266 familles.

La France réclame des enfants. Ces allocations, distribuées par le patronat organisé, peuvent contribuer à les appeler à la vie en permettant de les faire vivre. Du même coup, d'ailleurs, l'industrie s'assure pour l'avenir des réserves de main-d'œuvre, et pour le présent une main-d'œuvre plus stable et plus sage.

Le compte rendu de la « Semaine sociale » paraîtra à Lyon, 16, rue du Plat. Prix : 8 fr. 50.

2° A Genève.

Du 6 au 12 juin 1920, a été tenu à Genève, un Congrès international pour le suffrage des Femmes.

Ce Congrès, qui était le 5° ou le 6° du même genre, a réuni des déléguées de 31 nations.

La Belgique, bien qu'ayant des associations féminines pour le suffrage, refusa d'envoyer des représentantes, les femmes allemandes n'ayant pas accepté de formuler préalablement, comme le demandaient les Belges, « une pa-

role de regret pour la violation de la Belgique et les atrocités qui y furent commises ».

La France était représentée presque exclusivement par des personnalités protestantes, juives ou libre-penseuses. D'autres pays — l'Angleterre par exemple — avaient aussi des déléguées catholiques.

Le programme de ce Congrès comportait, dans ses grandes lignes : 1° l'étude de l'avenir de l'« Alliance pour le suffrage des femmes » ; 2° l'élaboration d'une « Charte de la femme » ; 3° l'indication de l'œuvre à laquelle les femmes peuvent s'attacher dans les Parlements, les Conseils municipaux, voire même dans la Société des Nations.

Dans le programme imprimé, remis à chaque congressiste, apparaissait en caractères gras l'avis d'un service en la cathédrale protestante de Saint-Pierre, service pendant lequel une femme, Miss Roydan, devait présider et prendre la parole en chaire. Ce geste est révélateur de l'esprit qui anime les organisatrices. On en retrouve des traces dans le projet de « charte des femmes ». Un article — non soutenu d'ailleurs par la délégation française — réclamait l'admission du principe de l'égalité spirituelle absolue entre l'homme et la femme, même pour le service des églises !

Lorsque les congressistes catholiques anglais reçurent ce programme et lirent cet avis, elles s'indignèrent de la couleur protestante donnée ainsi au Congrès et elles allèrent trouver S. E. le cardinal Bourne, lui demandant si les catholiques du Congrès ne pourraient pas, elles aussi, avoir un office spécial. Le Cardinal envoya à Genève le R. P. Hall, qui, le 6 juin, célébra la Messe en la chapelle de Notre-Dame et prononça en français une allocution, dans laquelle il démontra que jamais l'Eglise catholique ne s'était opposée aux droits civiques des femmes, elle, à qui, au contraire, la femme doit son émancipation et son affranchissement.

Quelques résultats. — Le programme était très vaste et fut incomplètement rempli.

1° Bien que le but de l'« Alliance... » ait d'abord été exclusivement d'obtenir le suffrage féminin dans les différents pays du monde et bien qu'actuellement ce but soit atteint en grande partie..., l'Alliance, après discussion, fut maintenue telle quelle. — Cependant le Congrès décida de former une Commission spéciale, qui s'occuperait du travail féminin dans la vie publique des pays possédant le suffrage des femmes. — Il élabora de nouvelles méthodes de propagande et prévit les subsides nécessaires pour pousser activement cette propagande dans les pays qui n'ont pas encore le vote féminin.

2° La plupart des articles, préparés pour l'élaboration d'une charte de la femme, furent, après discussion, adoptés ; mais, le mot de « charte » fut abandonné et remplacé par « Programme » ou « vœux ».

Trois des articles furent rejetés, et, entre autres, celui qui demandait pour les enfants illégitimes les mêmes droits que pour les enfants légitimes ; mais — fait à noter — il ne fut repoussé que par 60 voix contre 45.

Quant aux articles adoptés, beaucoup d'entre eux s'inspirant trop de théories individualistes ou égalitaires, mettent en péril le principe d'autorité et la famille elle-même.

Il faut espérer qu'en 1922, au prochain Congrès qui sera tenu probablement à Paris, des déléguées sages et raisonnables s'élèveront en plus grand nombre contre de pareils errements.

Floréine
CRÈME DE BEAUTÉ
Rend la PEAU DOUCE, FRAICHE, PARFUMÉE

BIBLIOGRAPHIE

Livres envoyés au Secrétariat Central

Comment il faut aimer la Sainte Vierge.

32 lectures pour le mois de Marie, par le Chanoine J. MILLON, vicaire général de Versailles. — Un vol. in-12, 7 fr. 50.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-6°.

Pour bien entendre la messe, prières de l'ordinaire, sens des cérémonies, idée du sacrifice, désir de la communion, par I.-L. GONDAL, P. S. S., Supérieur du Grand Séminaire de Toulouse. — In-32 (XI-308 pages), 2 fr. 50.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-6°.

L'abbé Henri Chaumont, fondateur de trois Sociétés salésiennes, par Mgr. LAVEILLE, lauréat de l'Académie française, vicaire général de Meaux. — Un vol. in-8° écu (20x13) de xx-580 pages, avec portrait en héliogravure. Broché 8 fr.

Maison Alfred MAME et Fils, Tours (I.-et-L.) Pierre TÊQUI, 82, rue Bonaparte, Paris.

La messe et notre croix, méditations sur les prières de la Sainte Messe, par l'abbé Charles PELLET. Lettre-Préface de l'abbé A. VIGOUREL, P. S. S. — Un vol. in-18, 3 fr. 75. Franco, 4 fr.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette Paris-6°.

Vers l'autre clarté, par FLORENCE O'NOI (n° 84 des Romans populaires). Prix, 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros par an, 6 francs ; union postale, 7 francs.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8°.

René Chabrier, par l'abbé HAYS. — Un vol. in-16 de 380 pages. Broché, 3 fr. 50 ; port, 0 fr. 20.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8°.

Recettes domestiques et rurales. Joli volume de 480 pages. Broché, 3 francs ; port, 0 fr. 30.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8°.

Chanoine CORDONNIER. — Les restaurations nécessaires. Conférences religieuses données à Saint-Etienne-du-Mont et à Saint-Pierre de Neuilly. Chez René HATON, 59, boulevard Raspail.

YVES-TODEC. — Les sources du vrai bonheur.

TOIRA, libraire-éditeur, 28, rue d'Assas et 76, rue de Vaugirard.

SACRÉ-CŒUR Pour tout ce qui concerne la dévotion au Sacré-Cœur, livres, tracts, diapaux, émaux, médailles, images artistiques et récompenses pour enfants, etc. S'adresser à M^{lle} LEHIN, 8, rue Notre-Dame, Montmorency S.-et-O.

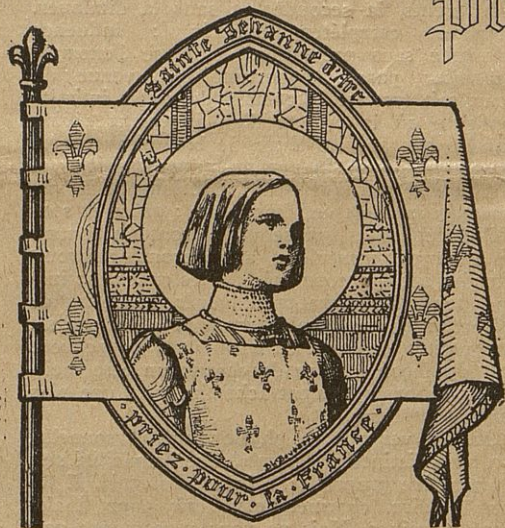
SEUGNOT
Confiseur Chocolatier
Fournisseur de la L.P.D.F.
Spécialité de Boîtes garnies pour Baptêmes
Dragées et Chocolat
Chocolat en tablettes, Déjeuners, Croquettes
Cacao, Thés, Cafés
28, Rue du Bac, Paris Tél. : Saxe 29-7

MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE
HUILES D'OLIVE PURES
CH. DRAGON-NOIREL
Aix-en-Provence
Envoi du Prix-Courant sur demande
5 % aux Membres de la L. P. D. F.

Le Gérant : H. DIÉVAL.

Imp. H. DIÉVAL, 57, Rue de Seine, Paris.

Page des Jeunes



LES ANGES GARDIENS

Les anges font partie de la grande famille surnaturelle, dans laquelle Dieu, Jésus-Christ, Marie, l'Église tiennent chacun une place dont nous avons défini la nature. Quelle est la leur? Quels rapports devons-nous entretenir avec eux?

« Esprits que Dieu envoie », ils sont pour nous des amis, des guides, des frères, des compagnons de voyage. C'est sous ces aspects divers que l'Ancien et le Nouveau Testament, qui en parlent souvent, nous les présentent.

Chacun de nous a le sien; c'est l'ange gardien, qui, au ciel, est l'intercesseur, le médiateur, le défenseur de son protégé, et qui, ici-bas, l'accompagne, le suit, l'entoure de son action bienfaisante.

Cette action est réelle, puissante : les anges, en effet, « atteignent les opérations spirituelles de nos âmes par l'intermédiaire de nos facultés organiques sur lesquelles il peuvent agir », nous dit saint Thomas d'Aquin; et c'est ainsi qu'ils nous poursuivent de leurs bonnes inspirations et inclinent nos âmes vers le bien.

Les écouter et leur demander conseil, c'est sagesse; les respecter et les aimer, c'est simple reconnaissance pour tant de bienfaits reçus; les imiter, c'est gage de salut et moyen de perfection.

Or, pour nous, chères Jeunes, ils sont surtout, me semble-t-il, des modèles de pureté et d'apostolat.

Esprits purs, ils vous invitent à vous spiritualiser de plus en plus, à vous élever du terre-à-terre vulgaire, à dégager vos âmes de l'emprise du corps pour leur donner sur lui la

maitrise, à réaliser, dans la mesure où c'est possible en un corps mortel l'idéal de la pureté angélique.

Messagers de Dieu, ils vous rappellent que toutes vous êtes nées pour être apôtres, que tous nous avons, de par Dieu, mission d'agir sur quelques-uns au moins de ceux qui nous entourent : comme eux, nous sommes, en quelque sorte, des anges, c'est-à-dire des envoyés.

A tous ces titres, ils ont droit à notre dévotion. Puisse-t-elle ressembler à celle de Jeanne d'Arc pour saint Michel!

R. P. BREHIER.

La Messe

Notes liturgiques (suite)

LE CANON de la Messe a pour introduction la *Préface*, dont le but général est de remercier Dieu, de convier les anges à assister au sacrifice et de nous mettre en communication avec eux par des chants d'adoration qu'ils présentent à Dieu (*Sanctus* : paroles empruntées aux cantiques du ciel entendus par Isaïe; et *Benedictus*).

Alors commence l'action, acte par excellence du sacrifice.

Les prières qui la composent s'appellent *canon* (règle) parce qu'elles sont la *règle invariable* suivant laquelle le sacrifice est offert. Leur texte comprend : 1° les propres paroles de Notre-Seigneur; 2° les prières qui nous viennent des apôtres par la tradition; 3° des prières prescrites par les saints Pontifes.

L'antiquité du Canon remonte à quatorze cents ans en arrière. Aucune addition n'y a été faite depuis Grégoire-le-Grand.

Le Canon doit être dit à voix basse : 1° parce que le grand acte du sacrifice qui s'accomplit appartient au prêtre seul; 2° parce que le silence favorise le recueillement.

Il débute par une préparation grandiose et affectueuse : rappel de l'union avec les Pasteurs (pape, évêque); rappel des intentions générales et particulières (*Memento des vivants*); rappel des intercesseurs célestes : la Vierge, les Apôtres et les plus célèbres martyrs de Rome.

L'Église prie pour ses enfants (les baptisés) mais le sacrifice peut être appliqué aux infidèles, hérétiques, schismatiques, parce qu'il peut leur obtenir la grâce de la conversion.

La Consécration : Le prêtre s'identifie à Jésus-Christ et prononce sa parole : « Ceci est mon corps », il fléchit les genoux en signe d'adoration et élève l'hostie pour la présenter

aux adorations des fidèles, et rappeler l'élévation du corps de Jésus en croix.

Il fera de même pour le calice.

Cette cérémonie de l'élévation de l'hostie et du calice a pris son origine en France au XI^e siècle. Un hérétique, Bérenger, ayant eu l'impiété d'attaquer la présence réelle, l'Eglise des Gaules protesta en présentant le corps et le sang de Jésus aux hommages plus respectueux du peuple croyant. Cette pratique fut adoptée par toute l'Eglise au XIV^e siècle.

Jésus, maintenant, est sur l'autel.

Le prêtre prie Dieu d'agréer le sacrifice, d'en appliquer les fruits aux intentions générales de l'Eglise, aux défunts (*Memento des morts*) ; aux fidèles vivants, de façon à les unir avec les saints.

Le tout se termine par la 2^e élévation (le prêtre tient l'hostie au dessus du calice et les élève ensemble légèrement), qui résume toute la force de la prière catholique « *per ipsum et cum ipso et in ipso...* » L'humanité, la création visible, rend à Dieu l'hommage parfait, puisqu'elle lui rend Jésus-Christ son égal.

(A suivre.)

L'Amour Fraternel

Requis par l'ordre providentiel, l'amour fraternel est une vertu et demande, comme toute vertu, une conquête et un don : conquête de soi et don de son être.

Mais ici les semblables origines, les souvenirs joyeux, les chagrins, l'identique éducation, la trame légère et ténue des mille événements quotidiens, un passé qui recule jusqu'aux premières manifestations de la vie, le présent où les préoccupations sont communes, l'avenir même où se retrouveront de pareilles orientations, toutes ces causes grandes, petites, sublimes et simples préparent, amorcent, facilitent la vertu en lui soumettant tout naturellement et comme par avance les sensibilités et les cœurs.

Et cependant de si heureuses dispositions ne porteront leur fruit que dans la mesure où un travail intérieur aura éclairé les consciences et fortifié les volontés. Il n'est si bonne terre qui n'ait besoin du soc de la charrue, verger si privilégié qui ne réclame les soins de l'émondeur. C'est la conquête du moi rectifié sur le moi égoïste que représentent trop naturellement nos appétits. C'est le don désintéressé de nous-mêmes à ces frères et sœurs que tant de profondes et douces raisons nous inclinent à aimer.

Poètes et philosophes ont célébré à l'envi les beautés, et les joies de l'amitié et quel terrain serait plus propice à l'amitié que le terrain fraternel : ici, le choix de Dieu remplace le choix de l'homme et c'est là pour des cœurs chrétiens, une plus profonde raison d'aimer ; ici l'égalité, que l'amitié requiert ou tend à établir, se trouve naturellement réalisée ; ici encore, les échanges, les communications intimes sont amplifiés, ren-

forcés par toutes les richesses de la vie familiale.

L'amour fraternel peut faire sienne l'œuvre des parents, la seconder et sans la diminuer, tempérer, compléter, adoucir : influence qu'exerce sans prétention vaniteuse l'exemple journalier, parole opportune qui, venue du cœur, sait trouver le chemin du cœur, intimité confiante où la crainte d'un jugement sévère n'arrête pas sur les lèvres le bienfaisant aveu, caractères qui se façonnent mutuellement, services qui se continuent tout le long de la vie, échanges multiples et fructueux : grâce et sensibilité féminines qui se virilisent au contact de l'énergie masculine, atténueront, poliront, attendriront les brusqueries et les rudesses ; instinct tendrement maternel, généreux desirs de protection qui se développeront près des petits... les qualités des uns et des autres se peuvent unir de façon à faire de chacun un être meilleur, plus complètement acheminé vers une plus parfaite destinée.

Chaque vertu a sa physionomie personnelle, son trait distinctif. Il semble que l'amabilité soit le caractère propre de l'amour fraternel. Il lui faut séduire, charmer, conquérir pour finalement entraîner. Mais ne nous y trompons pas. Si sympathiques que soient ces expressions, leur réalité reste grave ; ceux-là seuls attirent et entraînent qui savent se renoncer :

Ecouter d'une oreille attentive des confidences aujourd'hui oiseuses et qui demain seront bienfaisantes ; faire passer le plaisir d'autrui avant son propre plaisir ; sacrifier ses heures de liberté pour égayer ou instruire ; préparer une promenade, un jeu, une lecture ; ménager une surprise ; embellir le logis d'un peu d'ordre et d'harmonie ; garder l'affectueuse mémoire des anniversaires et des fêtes ; être toujours gracieusement serviable, indulgente sans complaisance et ferme sans raideur ; vouloir le bien de tous d'un cœur désintéressé qui ne réclame ni louange ni apparente reconnaissance, il faut pour que fleurisse tout ce bel et volontaire amour, renforcer la nature de toutes les ressources de l'ordre surnaturel, tenir les yeux de l'âme levés vers la Croix du Maître qui, en mourant pour tous, s'est donné tout à tous.

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux ». Saint Mathieu, IX, 37. Quelle est la chrétienne généreuse qui, en lisant la parole du Christ, n'a senti son cœur s'emplier de tristesse et de zèle ?

Qu'avant de rêver de tâches lointaines et peut-être impossibles, qu'avant de jeter les yeux sur les moissons voisines, les lectrices de *la Page des Jeunes* se recueillent et s'interrogent. Qu'elles regardent s'il n'y a pas, près d'elles, tout proche d'elles, quelque champ dont elles devaient être les ouvrières élues et bénies. Là où Dieu nous a placées, Dieu attend notre travail. L'accomplissement de la tâche présente sera toujours le meilleur garant de l'accomplissement de tâches futures ; cultiver notre propre terrain, le terrain familial et fraternel, c'est préparer pour le présent et pour l'avenir, les plus riches, les plus abondantes moissons.

M. DE CRISENOY.

Conte d'Octobre

(Dédié aux Jeunes qui auraient un peu peur de "la rentrée")

Pendant de longs mois, la petite comtesse Isabelle avait beaucoup travaillé... Son père, avant de partir pour une lointaine expédition, lui avait confié le soin du domaine, puisque la défunte comtesse, sa femme, n'y pouvait plus veiller que du paradis. Et Isabelle, vaillante, s'était mise à l'œuvre.

Elle avait filé assidûment donnant l'exemple à ses servantes, les réconfortant par des chants lors même que son cœur se troublait dans sa solitude.

Elle avait amassé dans les greniers le blé du comte avec un ordre que le fidèle intendant admirait tout bas.

Elle avait accueilli les détresses d'alentour : les petits enfants dont la guerre avait fait des orphelins et les femmes qui attendaient comme elle le retour d'un père, d'un époux ou d'un frère aimé, joignant à l'offrande matérielle avec un sourire encourageant le mot de foi qui rapproche du bon Dieu...

Un soir, enfin, de joyeuses fanfares annoncèrent le retour du comte, et cette nuit-là fut pour les habitants du manoir, radieuse comme un jour plein de soleil.

Le lendemain commença pour la petite Isabelle une existence toute différente de celle qu'elle avait menée pendant presque un an... Son père, considérant ses yeux lassés et ses mains bruniées, lui enjoignit de se reposer à loisir : dès lors, Isabelle, laissant à tout souci, sortit de longues heures, dormit sur la mousse, et ses mains au lieu de manier le fuseau, cueillirent à brassées les fleurs au doux parfum... ; elle s'enchantait des bruissements de la forêt, s'enivrait d'air pur et de liberté... ; parfois, pourtant, un petit nuage gris ombrant un coin de son œil lumineux : « Bientôt, pensait-elle, il me va falloir rester au logis et m'assujettir aux tâches quotidiennes ».

Or, un jour, lassée par de joyeux ébats, elle s'endormit dans les hautes herbes, mais des voix familières troublèrent son sommeil :

« Damoiselle, damoiselle, disaient ses chambrières, nos mains s'alourdissent à l'ouvrage quand nous ne voyons plus la vôtre diligente, et nos cœurs s'attristent sans vos gais refrains?... »

« Ma petite comtesse, plaignait le vieil intendant, ma mémoire usée réclame la vôtre, combien donc réserviez-vous de blé pour les malheureux sur la récolte du manoir? »

« Oh ! bonne Isabelle, clamait une troupe enfantine, dans la belle histoire du Seigneur Jésus que tu nous contais chaque dimanche, tu nous as laissés, sais-tu, en Egypte ! et après, dis-nous, qu'est-il advenu?... »

— « Il est advenu que le roi Hérode étant mort... Mais dans l'effort qu'elle avait fait pour répondre aux petites voix irrésistibles, Isabelle s'éveilla.

Songeuse, elle retourna au logis : son pas

était plus lent que la veille, son sourire presque grave : résolue, elle allait au devoir qui l'attendait.

Et dès qu'elle eut trouvé le comte : « Monsieur mon Père, dit-elle, j'ai bien profité du congé que vous m'avez octroyé, en user plus longtemps serait fainéantise, mon cœur se lasserait à ne pas se donner. »

Sans plus attendre, la petite comtesse reprit son fuseau avec des chansons... fit large mesure de blé pour les pauvres... et finit l'histoire de l'Enfant Jésus.

FRANÇOISE.

ENTRÉ NOUS

I. A Cambrai.

Le 19 août, de nombreux groupes de « Jeunes », venus de tous les coins du diocèse, se sont réunis à Cambrai à l'occasion des fêtes de Notre-Dame de Grâce.

Le matin, après la Messe de pèlerinage, séance de travail, où les « Jeunes » des Cercles d'étude déjà existants rendirent compte de leur action. Il fut décidé qu'un appel aux Jeunes serait adressé dans tous les Comités de la L. P. D. F. du diocèse, pour la formation de nouvelles sections.

La séance de l'après-midi était impatientement attendue. Elle s'ouvrit par la prière, devant un auditoire de 300 jeunes filles et fut présidée par Mgr l'Archevêque de Cambrai. En remerciant Mlle Dijon, Sa Grandeur voulut bien assurer la conférencière qu'elle avait « donné aux problèmes intéressant les jeunes filles les solutions les meilleures ». Puis, s'adressant aux Jeunes, Mgr Chollet ajouta :

« Il faut agir fortement et tout de suite... la France, pour son relèvement, a besoin de votre action, comme elle eut besoin, pendant la guerre, du sang de ses soldats... Mais, il n'y a d'action durable que celle qui est dirigée vers un but et disciplinée. Aussi Nous voulons que votre action se rattache à la Ligue Patriotique... Là, dans l'ordonnance de ses groupements hiérarchisés, vous trouverez la bonne manière d'agir puissamment... ; et vous serez aidées dans cette tâche par vos aînées... »

Je désire que le réseau de vos Sections s'étende de suite dans tout le diocèse, et que tout s'unisse afin que nous ayons des groupements puissants et nombreux ».

Les Jeunes du diocèse de Cambrai se feront un devoir de répondre à l'appel si pressant de leur archevêque. Elles se souviendront aussi des conseils de Mlle Dijon, leur demandant de se préparer à l'action « par l'étude sérieuse faite en commun dans les Cercles d'étude, et par le travail personnel des lectures appropriées ».

2. Un grand concours proposé à toutes nos sections.

Si les Jeunes aiment leur Page, elles seront heureuses de l'aider à combler le déficit de

son budget qui croît avec son tirage; et cela, en prenant part au concours suivant :

— Que chaque Section achète et habillement une ou plusieurs poupées en costume de sa région, costumes anciens ou actuels. Plus ceux-ci seront fidèlement recopiés, plus la poupée aura de valeur. Naturellement, les « familles nombreuses » seront les très bienvenues; on peut donc adjoindre un Breton à une Bretonne, un Lorrain à une Lorraine, etc., et les entourer de beaucoup d'enfants.

— Les grandes poupées doivent avoir un minimum de taille de 30 centimètres... les enfants, naturellement, doivent s'étager selon leur âge.

— Quelques lignes expliquant le costume, la profession des poupées, ajouteraient à l'intérêt des envois.

— Ceux-ci doivent arriver au Secrétariat Central, 368, rue Saint-Honoré, avant le 1^{er} décembre.

— Deux prix et plusieurs mentions seront décernés aux Sections suivant leur mérite respectif. Ces prix pourront être, au choix des intéressées : un livre pour leur bibliothèque, une gravure, un calendrier pour la salle où se réunit la section.

— En dehors des poupées pour le concours, tout envoi de spécialités de la région, de jouets fabriqués dans le pays, sera reçu avec reconnaissance et contribuera au même but.

3. Retraite de Jeunes à Paris.

Nous tonons à signaler à toutes les Jeunes de Paris et des environs, et même à nos amies plus lointaines qui pourraient en profiter, la Retraite fermée qui leur sera donnée à la maison de retraites de Montmartre, 40, rue du Chevalier-de-la-Barre, par le R. P. Bréhier, aumônier général de la Ligue.

Elle ouvrira le vendredi 19 novembre au soir, pour se clôturer le mardi 23 au matin. La pension complète, pour chaque retraitante, sera de 35 à 40 francs.

Prière de réfléchir aux possibilités de se rendre libre pour cette date... puis, de donner son nom à sa directrice, bien à temps, pour que celle-ci puisse faire parvenir la liste de toutes les retraitantes de sa Section, au service des Jeunes, avant le 1^{er} novembre.

Si quelques Jeunes isolées, sans Section, désiraient suivre la retraite, elles n'auraient qu'à écrire directement à Mlle du Rostu, qui se tient aussi à la disposition des Directrices de Section pour leur donner tous les renseignements complémentaires dont elles pourraient avoir besoin.

4. Le coin des bonnes idées.

Nous recevons de Langeais la lettre suivante, dont nous sommes heureuses de donner communication.

Mademoiselle,

Puisque vous permettez aux Jeunes de vous donner leurs idées, en voici deux auxquelles j'ai souvent pensé :

1^o Le premier vendredi du mois est fait pour réparer les outrages que reçoit le Sacré Cœur.

Les Jeunes ne pourraient-elles pas faire ensemble « amende honorable » au Sacré Cœur en allant toutes communier (celles qui le peuvent) le premier vendredi de chaque mois? Le Sacré Cœur préfère la prière en commun à la prière particulière. Il préférera peut-être aussi une amende honorable en commun faite par toutes les Jeunes de France, et qui servira un peu d'amende honorable de la France.

2^o J'ai souvent désiré que nous ayons un insigne pour toutes les Jeunes, pour que nous puissions nous reconnaître les unes les autres. Ainsi, je suis ici seule à l'hôtel depuis un mois; j'aurais été très heureuse de faire connaissance avec d'autres jeunes filles « jeunes » car il y en a certainement des jeunes parmi toutes ces jeunes filles qui sont venues à la Neuvaine de Sainte Anne. Avec un insigne, nous aurions pu nous reconnaître.

UNE JEUNE, de Langeais.

Réponse : La première idée nous paraît excellente. Qu'en pensent nos Jeunes? — Quant à l'insigne, il existe : c'est la « Marguerite » de la Ligue. (Voir *Catéchisme des Jeunes*, chapitre IV).

BIBLIOGRAPHIE

Voici octobre, mois du Rosaire, il nous invite à offrir aux Jeunes l'analyse du livre de M. Francis Jammes : Le Rosaire au Soleil, dont nous leur conseillons la lecture.

Ce livre est l'adaptation du plan des « mystères » aux méditations, aux événements d'une vie de jeune fille.

L'héroïne de cette fraîche histoire, Dominica, entend l'appel de Dieu pendant une oraison, elle sera fille de Saint Vincent. En attendant, sa famille est toujours égayée de sa belle humeur calme, de son originalité qui se manifeste même en sa charité. N'élève-t-elle pas un bébé, trouvé chez le concierge, dans une bourriche, à son adresse! Sa mère essaye de la gronder, mais le grand oncle amiral est là, qui se reconnaît dans sa nièce et l'approuve. C'est à lui qu'elle confiera d'abord son projet.

Un essaim de sœurs, de cousines et d'amies taquinent joyeusement Dominica sur ses voyages soudains, ses cadeaux extravagants, ses longs recueils et ses apparitions en costume éclatant.

Dominica aime le beau jusque dans sa personne, elle l'aime un peu trop, se le reproche, et pleure un jour en pensant à la Face ensanglantée.

Enfin! à propos d'un bal, elle annonce aux siens l'intention de se faire habiller secrètement, puis se montre en fille de la Charité.

Tous les romans du même auteur ne sont pas pour les « Jeunes », mais on ne saurait trop leur conseiller le « Rosaire au Soleil » pour le sentiment profondément chrétien qui l'anime, pour le charme et la poésie des anecdotes, pour le style.

Le style de M. Francis Jammes est semblable à la lumière de son pays, à la lumière pyrénéenne, tendre et fine, et qui joue sur les fleurs d'aman-

M. GRENIER.